

TITRE PROFESSIONNEL

Formateur professionnel d'adultes

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 37275)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Aptitudes à l'emploi - Aisance relationnelle - Sens des responsabilités - Pédagogie - Sens de l'observation - Sens de l'organisation

Compétence - Concevoir et préparer la formation

- > Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- > Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- > Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Compétence - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- > Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- > Evaluer les acquis de formation des apprenants
- > Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Compétence - Accompagner les apprenants en formation

- > Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- > Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- > Tutorer les apprenants à distance
- > Accompagner le développement professionnel des apprenants

Compétence - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- > Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- > Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- > Analyser ses pratiques professionnelles

FORMATION

Durée

15 mois

Dates de rentrées

Novembre et Janvier

Lieux de formation possibles

- > CEMEA Association NATIONALE - Paris (75)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date. Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer.

Emplois accessibles

- > Postes : Type d'emplois accessibles ; - formateur, - formateur d'adultes, - formateur technique, - animateur, formateur consultant, - professeur, - enseignant, - chargé de formation..., - Possibilités d'évolution :
- > Secteurs : organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion services de formation en entreprise, tous secteurs confondus

Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 6) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 6 (équivalent BAC+3).

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ : Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

TITRE PROFESSIONNEL

Formateur professionnel d'adultes

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 37275)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
RNCP37275BC01 – Concevoir et préparer la formation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 35 min La présentation d'un projet réalisé en amont de la session s'appuie sur : un dossier technique (8 à 12 pages) une présentation orale par le candidat (25 min) un questionnement par le jury (10 min) Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 35 min
RNCP37275BC02 – Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min La présentation d'un projet réalisé en amont de la session s'appuie sur : un dossier technique (5 à 8 pages) une présentation orale par le candidat (20 min) un questionnement par le jury (10 min) Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 30 min
RNCP37275BC03 – Accompagner les apprenants en formation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 25 min La présentation d'un projet réalisé en amont de la session s'appuie sur : un dossier technique (7 à 10 pages) une présentation orale par le candidat (15 min) un questionnement par le jury (10 min) ☒ Entretien technique : 00 h 20 min Le jury interroge le candidat partir d'un guide d'entretien. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min
RNCP37275BC04 – Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises	Mise en situation professionnelle : 00 h 55 min Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi les 6 sujets possibles, sous la supervision du jury. Durant 45 min et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort, et il prépare sa restitution orale. Durant 10 min, le candidat présente à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort. Cette évaluation se déroule au début de l'examen. ☒ Questionnement à partir de production(s) : 00 h 25 min Le questionnement à partir de production s'appuie sur : ☒ un dossier technique (10 à 15 pages) ☒ une présentation orale par le candidat (15 min) ☒ un questionnement par le jury (10 min) Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 20 min